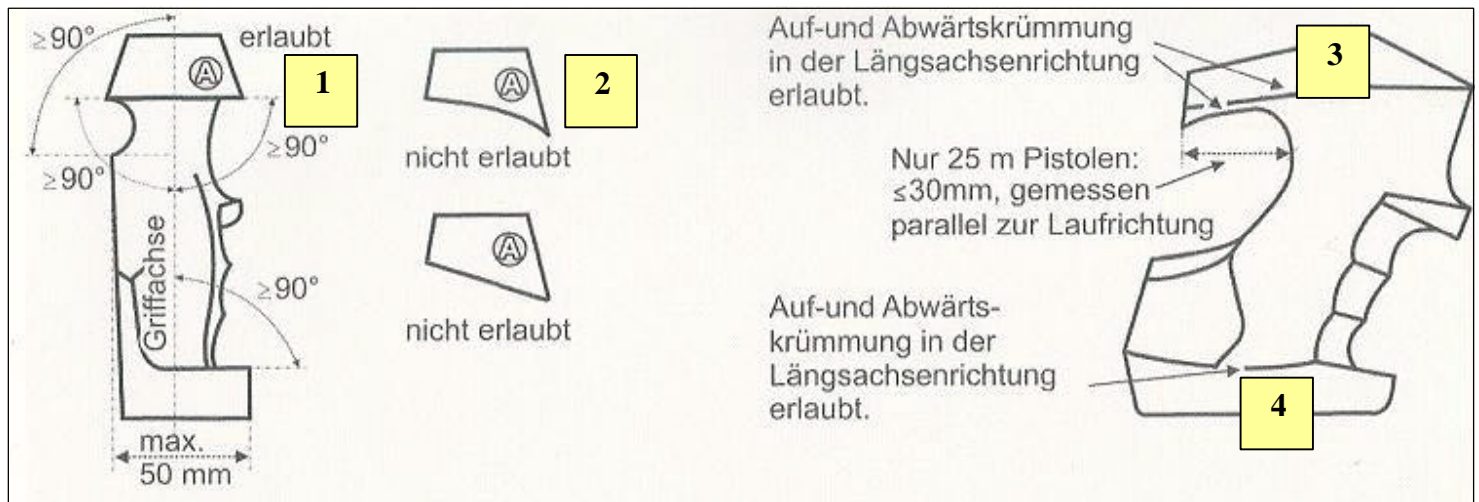


Tireurs au pistolet sport et pistolet à air comprimé : Contrôler votre crosse !



1. *Busc ou corne, conforme.*
2. *Busc non-conforme.*
3. *Busc : légère courbure en haut et en bas tolérée, dans le sens de la longueur*
4. *repose éminence hypothénar : légère courbure en haut et en bas tolérée, dans le sens de la longueur*

La nouvelle réglementation ISSF, parue en 2005 vient d'être publiée : Il est ainsi enfin possible de prendre connaissance des nouvelles prescriptions en vigueur concernant les crosse pistolet et les contrôleurs pourront dorénavant s'y référer.

Le schéma ci-dessus définit clairement la partie supérieure de la crosse, le busc, partie située entre le pouce et l'index. Ainsi, en fonction de l'axe vertical de la crosse (Griffachse), l'axe du busc doit être horizontal et présenter dans un angle de 90°.

Jusqu'à ce jour, la partie supérieure de la crosse n'avait jamais été clairement décrite. Les nouvelles prescriptions la définissent désormais avec précision et ceci pour les disciplines concernées.

Par le passé, chaque crosse de pistolet pouvait, sans trop de problème, passer avec succès un contrôle d'arme. Mais avec les prescriptions susmentionnées, près de la moitié des poignées de pistolet risque de devoir être corrigée, pour répondre aux nouvelles règles désormais en vigueur.

Il n'y aura dès lors plus de discussions possibles lors d'un contrôle d'arme et ainsi on ne devrait plus entendre de réactions, du genre : "J'ai acheté ce pistolet ainsi" ou "Mais ma crosse a pourtant été confectionnée par un professionnel" ou encore "Au dernier contrôle d'arme, tout était pourtant en ordre" !

Si l'on considère la poignée, dans le sens de la longueur, il peut arriver que le busc présente une légère courbure, contre le haut ou le bas. Il en va de même pour le repose éminence hypothénar. De telles courbures sont tolérées (cf ci-dessus point 3 et 4).

Crosse anatomique du pistolet sport ou à air comprimé

En matière de tir sportif au pistolet, l'adaptation de la crosse, à la main du tireur, est un élément primordial. Si vous posséder une crosse fabriquée en série, celle-ci va nécessiter des adaptations et des corrections.

Après un entraînement d'une dizaine de minutes, il est déjà possible de constater clairement les points de pression provoquant des rougeurs sur la main du tireur, en raison d'une crosse non adaptée.

De tels défauts doivent être corrigés, en limant la crosse, jusqu'à ce que plus aucune rougeur ou point de pression n'apparaisse sur la main du tireur.

La crosse peut également présenter des espacements (écarts) avec la main, à certains endroits. Ceci doit aussi être corrigé de manière à ce que la main enserme naturellement la crosse, comme si elle se retrouvait placée dans un gant. Ceci peut être facilement réaliser en y ajoutant un morceau bois ou mieux encore en y appliquant du mastic.

Les firmes spécialisées réalisent des crosses anatomiques en série mais elles peuvent aussi fabriquer une crosse sur mesure, à partir d'un moulage de votre propre main.

Celui qui a lui-même adapter sa crosse, doit donc désormais savoir que celle-ci doit répondre aux nouvelles prescriptions ISSF et la corriger en conséquence pour s'éviter tout problème, lors d'un contrôle d'arme.

Ces prescriptions s'adressent aux détenteurs de pistolet sport (PSPC) ainsi qu'au pistolet à air comprimé (PAC), type d'armes devant respecter à la fois les règles nationales, éditées par la FST, mais également celles émanant de l'ISSF.